



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 126876

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les revendications émises par la fédération UNRPA des Pyrénées-Orientales, lors de son 19ème congrès départemental. Selon les termes de la motion que les congressistes ont adoptée à cette occasion, ils exigent un véritable débat public et au Parlement sur la réforme de la sécurité sociale et son financement ; une prise en charge de la perte d'autonomie par la solidarité nationale, au sein de la sécurité sociale, sans barrière d'âge, sans recours aux assurances privées et sans récupération sur succession ; l'arrêt immédiat de toute nouvelle mesure qui aggrave la précarisation et la paupérisation des retraités ; des mesures immédiates pour répondre véritablement aux besoins, qui n'entraînent pas vers une médecine à deux vitesses et garantissant l'accès aux soins à tous. Au vu de ces revendications, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en ces domaines.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126876

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 824

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)